

## Restauration de l'église du Brassus (FAVJ du 25 mai 1955)

### Le Brassus

#### Vers un acte de foi

*Heureux celui qui revoit sa patrie  
Et son clocher pointant sur l'horizon.*

On imagine guère les villages sans clocher. On les voit se dresser au milieu des campagnes. Elancés ou massifs, ils dominent de petites cités paisibles. Puis il y a les flèches imposantes des cathédrales, construites par la ferveur des peuples. L'histoire nous assure que pour les élever des villes se sont presque ruinées. Le temps a passé, les hommes se sont évanouis, mais l'œuvre de leurs mains pieusement associées demeure le symbole visible d'un sentiment religieux qui ne saurait disparaître.

Dans notre pays de Vaud, le clocher orné d'une croix et d'un coq ne situe pas seulement un bâtiment, il est le symbole de la foi chrétienne de toute une communauté. Les hommes et les femmes qui vivent dans son ombre ont conscience de sa signification. Ils ne consentiraient pas à ce qu'il disparaisse.

Mais si le clocher est un signe visible de la ferveur religieuse, il ne faut pas oublier qu'il est une partie de la maison de Dieu. Et c'est dans cette maison que se manifeste une foi qui subsiste, vivante, au travers des âges. L'église est donc le lieu où souffle l'Esprit; c'est le lieu du culte public. Ce culte peut se célébrer sous différentes formes. Certaines productions musicales, en traduisant les sentiments les plus intimes de l'âme humaine, en tiennent parfois lieu.

\*\*\*

Depuis plusieurs années les commissions de gestion du Conseil communal constatent l'état de vétusté du temple du Brassus, dont la construction remonte à plus d'un siècle. Construit avec les moyens alors à disposition d'une population fruste et sans grandes ressources, il a subi

#### *du temps l'irréparable outrage.*

En face de l'urgente nécessité de remédier à un état de fait s'imposant à la communauté, les autorités communales sont sur le point de voter des crédits importants. Une commission examine le problème, tandis qu'au Brassus même un comité de restauration, présidé par M. André Meylan, travaille avec ferveur et intelligence.

Les plans établis en vue d'une restauration complète sont à peu près au point. Il reste encore quelques détails à liquider, celui concernant notamment la nature du sol du temple. Certains voudraient de la pierre de Sembrancher, tandis que d'autres préféreraient du bois ou de la matière plastique.

Au cours d'une assemblée d'information, tenue à l'Hôtel de la Lande et à laquelle assistaient une cinquantaine de paroissiens et de paroissiennes, MM. A. Meylan et G. Ray, pasteur, apportèrent tous les renseignements désirables sur le projet finalement choisi. C'est ainsi que l'orientation générale de l'intérieur sera complètement modifiée. La galerie de l'orgue sera démolie et remplacée par un chœur. C'est dans ce chœur que s'élèvera la Croix, emblème de la foi chrétienne, et qu'on trouvera la table de communion et le baptistère. Un nouvel orgue sera installé sur la galerie dominant l'entrée. La disposition des bancs, qui seront également changés, sera telle que tous les fidèles seront tournés vers le chœur. C'est le retour à la tradition, qui fut brisée par toute une génération de constructeurs d'églises. Ces derniers estimaient que le prédicant devait être le personnage principal d'un office religieux, alors que c'est Dieu que l'on vient adorer.

Le comité de restauration envisage également la pose de trois vitraux. Ils viendront orner les baies ouvertes dans le chœur.

Ajoutons encore que le temple sera chauffé à l'électricité et qu'un éclairage indirect sera installé, complété encore par la pose de tubes fluorescents ayant la forme de bougies.

\*\*\*

Le temps n'est plus où les fidèles eux-mêmes pouvaient participer à la construction d'un lieu de culte et y travailler de leurs mains. Le spectacle, rappelé à nos souvenirs par le juge Nicole, admirant les communiers faisant des corvées nombreuses en vue de l'édification de la maison de Dieu, est périmé. C'est donc la commune elle-même qui financera, aidée par le canton, les travaux de restauration. La paroisse, cependant, prendra à sa charge le nouvel orgue, ainsi que les vitraux. Compte tenu des fonds lentement accumulés, il faut encore recueillir une vingtaine de mille francs.

On peut penser, et les dirigeants de la paroisse en sont persuadés, que la souscription qui va être lancée doit connaître le plus grand succès. Tous les habitants du village et des hameaux auront à cœur de participer à la restauration du temple.

Le clocher à la silhouette familière, dominant de sa flèche le village du Brassus, témoignera à la fois d'un sentiment religieux profond et aussi de la puissance d'une collaboration sans laquelle rien de beau ni de grand ne peut s'accomplir.

Ce sera un acte de foi!

Géo